

Compte-rendu du Conseil Municipal du 26 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Martine PATOUREL, Maire.

Présents : Mme PATOUREL Martine, M. LE GOUPIL Luc, M. BERTIN Guy, Mme LECOLLEY Liliane, M. MARECHAL Hubert, Mme PICQUENOT Céline, Mme VAN WAEYENBERGHE Ingrid, M. FLAUX Mickaël, Mme DUPUIS Virginie, Mme LIBOIS Marie-Madeleine.

Absents : M. LEGAY Rémi, Mme GUESDON Isabelle
M. DEL PRETE Didier a donné pouvoir à Mme DUPUIS Virginie

M. MARECHAL Hubert, est nommé secrétaire de séance.

- Approbation des conseils municipaux des 23 juin et 28 juillet 2022 : aucune observation.

Comptabilité : décision modificative

Monsieur Luc LE GOUPIL informe qu'il y a lieu de prendre sur le budget principal la décision modificative suivante :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :

2135 – Installations générales et agencement	- 2 000.00 €
2051 – Concessions, droits similaires	+ 2 000.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à 11 voix pour, valide cette décision modificative.

Aménagement espace communal : choix du maître d'œuvre

Suite au projet relatif à l'aménagement de l'espace communal devant l'école primaire, Madame le Maire informe qu'il y a lieu de choisir le maître d'œuvre en charge de ce projet. Plusieurs devis ont été demandés et deux ont été reçus :

- ABAC GEO pour un montant de 9 360.00 € TTC (soit 7 800.00 € HT) ;
- EBAMO pour un montant de 9 960.00 € TTC (soit 8 300.00 € HT)

Après en avoir délibéré, le conseil à 11 voix pour, retient ABAC GEO pour un montant de 9 360.00 € TTC (soit 7 800.00 € HT)

La séance est levée à 19 h 28

Clos et délibéré les jours, mois et an susdits